

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/05/17

Début de la réunion à 19h40 - Fin de la réunion à 22h30

Etaient présents :

BONJEAN Roland
BOUVIER Sophie (secrétaire de séance)
BRUNHES Julien
CHARLEMAGNE Serge
FARGES Pierre
FOURNIER Nadège
GOURDON Anne-Marie
MERCIER Antoinette
RENAULT Séverine
RIBIERE Bruno
RONGEN Nathalie
THOMAS Daniel

Absent(e)s excusés :

BOUARD Audrey : pouvoir à Pierre FARGES
BERTHON Yves : pouvoir à Anne Marie GOURDON

Ordre du jour :

Point 9 (abordé en 1^{er} pour libérer les stagiaires) : Présentation de la méthodologie de gestion du projet « Cœur de bourgs » et décision

Zehor AMIAR et Romain GABRIECK (stagiaires STRATAM) présentent l'avancée de leurs travaux sous forme d'une présentation PowerPoint qui sera envoyée à l'ensemble de l'équipe municipale. Ils proposent la mise en place de 5 ateliers :

1. La place de la voiture et des déplacements alternatifs en cœur de bourg
2. Les problématiques de logement et d'habitat en cœur de village
3. Cadre de vie, patrimoine matériel et immatériel
4. Commerces de proximité, accessibilité et services à la personne
5. La place des populations « jeunes » au sein de la commune

L'information sur la tenue de ces ateliers destinés à rassembler des habitants des 3 villages va se faire par la distribution d'un « quatre-pages » spécial qui sera distribué aux alentours du 2 juin. L'objectif est de réunir au moins 25 à 30 personnes pour que tous les ateliers soient pourvus.

Calendrier proposé :

Samedi 10 Juin de 9h00 à 12h00 :

- ❖ Atelier 1 à la salle des loisirs de Chanonat
- ❖ Atelier 2 « Spécial jeunes » à Jussat
- ❖ Atelier 3 à Varennes

Samedi 17 Juin de 9h00 à 12h00 :

- ❖ Atelier 4 à la salle des loisirs de Chanonat
- ❖ Atelier 5 à Jussat

Vendredi 7 juillet : Synthèse des ateliers

19 Juin au 13 Juillet : traitement, analyse et interprétation des résultats, élaboration du projet

6 octobre : Présentation du projet à la population

La fin du stage de Zehor et Romain étant fixée à fin septembre 2017, il importe que le projet soit finalisé à leur départ, pour être présenté à la population le 6 octobre 2017.

Le conseil valide le processus de consultation de la population à l'unanimité.

Point 1 : adoption du CR de la réunion du CM du 13.04.17

Adoption à l'unanimité

Point 2 : Composition du C.C.A.S.

Suite à la démission de plusieurs conseillers, le maire propose de modifier la composition du CCAS en la faisant passer à 6 élus et 6 membres extérieurs.

Les personnes suivantes proposent de démissionner (courrier officiel de leur part à envoyer au maire) : **Audrey BOUARD / Anne-Marie GOURDON / Yves BERTHON**

Membres extérieurs restant élus :

1. Marguerite CAYREL
2. Huguette NEYRIAL
3. Jean-Pierre PEZANT
4. Laurence PICHON
5. Bernard TEILLHON
6. Jocelyne LABONNE

Membres élus :

1. Nathalie RONGEN
2. Séverine RENAULT
3. Sophie BOUVIER
4. Nadège FOURNIER
5. Antoinette MERCIER
6. Bruno RIBIERE

Adoption à l'unanimité (Rappel : le maire préside de droit le CCAS)

Point 3 : représentation de la commune auprès du SMVVA (remplacement de Madame Delphine GIRAUD, démissionnaire)

Il n'appartient pas au conseil municipal de se positionner sur ce point, qui est de la compétence de Mond'Arverne Communauté qui a déjà désigné Serge Charlemagne lors d'une récente réunion du conseil communautaire.

Point 4 : Représentation de la commune auprès du SIAVA (remplacement de Madame Hélène DELAIGUE, démissionnaire)

Roland BONJEAN, qui était suppléant, passe titulaire et Serge CHARLEMAGNE devient suppléant.

Adoption à l'unanimité

Point 5 : élection du 3^{ème} adjoint (en remplacement de Madame Marie-Odile SALLE, démissionnaire)

Serge CHARLEMAGNE propose que Julien BRUNHES soit élu à ce poste de 3^{ème} adjoint et fait procéder à un vote par bulletin secret.

Votes pour : 10
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Votes blancs : 4

M. Julien Brunhes est élu troisième adjoint.

Point 6 : projet de restructuration du quartier des écoles : validation de l'avant-projet définitif

Présentation des plans de l'architecte par Serge CHARLEMAGNE et Julien BRUNHES

Estimation des travaux en cours par l'économiste de l'architecte

Le 12 juin 2017 une réunion avec les enseignants et le personnel des écoles est prévue. Le projet sera présenté aux utilisateurs afin qu'ils puissent apporter leurs remarques.

En l'absence de l'estimation des travaux prévus, le conseil municipal ne peut valider l'avant-projet définitif, mais seulement valider le document sous réserve de rester dans l'enveloppe prévue au départ (1 910 000 € de travaux). Proposition adoptée à l'unanimité.

Point 7 : Travaux imprévus à l'école maternelle (clôture)

Le grillage et les poteaux qui le soutiennent (cour) sont défectueux et doivent être remplacés.

Antoinette MERCIER a demandé 4 devis à des entreprises différentes de la région : les devis vont de 5.400 à 10.000 euros pour le remplacement de grillage en matériaux rigides (90 mètres) : le moins cher est l'entreprise AZEVEDO de la Roche Blanche : 5.446,80 euros moins 712 euros (ils récupèrent grillage + poteaux existants) soit un devis de 4.734,80 euros.

Adoption à l'unanimité

Point 8 : Fixation du prix de cession des anciens ordinateurs de l'école

Suite au changement des ordinateurs portables de 2 enseignants, ceux-ci ont demandé à pouvoir racheter leurs anciens matériels. Ces matériels ont 4 ans et leurs sont proposés pour la somme de 150 euros pièce.

Adoption à l'unanimité

Point 10 : Point sur le projet de restructuration des ateliers municipaux

Présentation des plans pour info, mais ce point sera abordé à nouveau ultérieurement quand l'avant-projet sommaire sera fourni.

Point 11 : Délibération portant sur l'achat d'un camion pour les services techniques et prix de reprise de l'ancien véhicule

Daniel THOMAS a demandé des devis à 5 concessionnaires différents (le garage Peugeot n'a pas donné suite) : il propose de retenir l'offre de Renault pour un Trucks MAXITY au prix de 39.976 euros, déduction faite des 3.500 euros pour la reprise de

l'ancien véhicule. Ce choix est motivé par les nombreux avantages que représente ce modèle en termes de technicité et de puissance de traction, ainsi que par la gratuité de 3 ans d'entretien proposée par le garage. Livrable en septembre 2017.

Adoption à l'unanimité

Point 12 : délibération portant sur la participation financière au dispositif de recours aux chantiers d'insertion

Le Maire présente un projet de délibération de MOND'ARVERNE communauté validant le dispositif de soutien des publics éligibles aux dispositifs d'insertion par l'activité économique : en collaboration avec l'ASEVE et en versant à la communauté de communes une participation forfaitaire de 500 euros par semaine et par équipe, nous pourrions demander des interventions des équipes d'insertion sur des chantiers municipaux (exemple : tags à recouvrir au stade de rugby et au local de pétanque, aménagement du jardin public, consolidation d'un mur à Jussat) : ces travaux nécessiteront le recours aux équipes d'insertion pendant 3 ou 4 semaines cette année.

Adoption à l'unanimité (Daniel THOMAS sera le référent)

Point 13 : Délibération portant sur la demande de 3 logements sociaux à Mond'Arverne Communauté

La commune possède 2 bâtiments susceptibles d'être transformés en logements sociaux : le logement au-dessus du cabinet médical (coût des travaux estimé de 85.000 euros) + le bâtiment qui jouxte l'église, que l'ABF n'a pas souhaité voir démolir et qui pourrait accueillir 2 appartements de type T2, voire T3.

Les personnes de la commune seront prioritaires pour occuper ces 3 logements, mais la commune n'a pas la compétence pour réaliser de tels logements, cela appartient à la communauté de communes : il est proposé de demander à Mond'Arverne de prendre en charge ces projets.

Vote : 13 votes pour et 1 abstention

Information : le propriétaire de 2 terrains qui se trouvent à la sortie du village (en face de la maison De Neuville, quartier Macon) a rencontré le maire pour l'informer de son projet de 10 logements sociaux gérés par le bailleur social DOM'AULIM.

Point 14 : adhésion à l'Agence départementale d'ingénierie départementale

Le maire propose d'adhérer à cet Établissement Public Administratif (EPA) destiné à prodiguer conseils et expertises techniques aux 424 communes (de 2.000 habitants au maximum) et aux communautés de communes

Adoption à l'unanimité

Point 15 : approbation de la modification des statuts du SIEG

Le Maire présente les modifications prévues aux statuts du syndicat et propose de les adopter.

Adoption à l'unanimité

Point 16 : proposition de projection du film documentaire « Demain »

Le Maire, Serge Charlemagne, propose que ce documentaire soit projeté à la salle des loisirs aux habitants de la commune. La date retenue est celle du 2 juin, une information va être faite aux habitants (séance ouverte également aux personnes extérieures à la commune).

Coût : 145,91 euros pour 1 mois de location + 350 euros de location pour le matériel de projection

Adoption à l'unanimité

Point 17 : sécurisation de certains lieux publics : terrains de tennis, stade, etc.

Plusieurs endroits de la commune ont subi des saccages (tags, éclairages cassés, etc.), il faut donc réfléchir à des solutions pour que ces agissements ne perdurent pas. Serge Charlemagne n'est pas favorable à l'installation de caméras, une conseillère municipale trouve que ce serait pourtant une bonne idée, notamment pour sécuriser le terrain de rugby qui semble recevoir la visite régulière d'un groupe de jeunes.

Point 18 : révision éventuelle du PPI (Plan Prévisionnel d'Investissement)

Ce point n'est pas prêt et sera abordé lors d'un prochain conseil municipal

Point 19 : organisation des élections législatives des 11 et 18 juin 2017

La présence des élus pour la tenue des bureaux de vote est indispensable, un tableau va circuler dans les jours à venir pour que chacun puisse s'y inscrire selon ses disponibilités.

Point 20 : questions diverses

Pas de question.